



## compte-rendu CHSCT du 29 juin 2018

Après lecture des déclarations liminaires des représentants du personnel, M. ROULET, Président du CHSCT, répond aux seules questions qui relèvent de la compétence du CHSCT.

**Il reconnaît les suppressions massives d'emplois qui nécessitent une adaptation du réseau et de la manière de remplir nos missions.**

Une petite citation, qui ne passera pas à la postérité :

**« Essayons, dans ce contexte, de maintenir au mieux, nos réalisations ».**

Le ressenti des agents s'exprime dans le DUERP, le Président souhaite maintenir des conditions de travail satisfaisantes en fournissant du mobilier de bureau et du matériel informatique.

**Solidaires Finances Publiques appelle l'attention de la Direction sur les services chargés du contrôle fiscal (PCE, PCRP) du Département dont les effectifs sont largement inférieurs au Tagerfip.**

La trésorerie Hospitalière de Lens a accueilli M. ROULET afin qu'il constate les conditions de vie au travail déplorables des agents du site (graves problèmes d'humidité et d'odeurs, présence de salpêtre, dalles de sol gravement dégradées...).

**Il s'engage à faire les démarches pour que l'hôpital, propriétaire des locaux, se charge des réparations nécessaires dans des délais raisonnables.**

Les mairies de Douvrin et de Guisne vont être contactées pour envisager des réparations dans les locaux des trésoreries dont elles sont propriétaires.

**Solidaires Finances Publiques rappelle au Président que l'application SIRHIUS ne devait pas être généralisée s'il restait 3 % de « scories » et demande où en sont les problèmes liés à son utilisation.**

### 1 – Point sur la réunion du groupe de travail du 25 mai 2018

- Registres santé sécurité au travail  
78 observations ont été étudiées, 33 ont pu être archivées et 45 sont encore en cours de traitement.
- Rapports de l'Inspecteur Santé Sécurité au Travail (ISST)  
L'ISST a établi un rapport suite à sa visite au CDFP de St Omer le 5 avril 2018.  
Des rappels ont été faits :
  - en matière de sécurité incendie : affichage de listes guide-files/serre-files, installation d'un bloc de secours, vérification d'installation,
  - sur la sécurité sécuritaire : pose d'un garde-corps recommandée sur les toitures terrasses,
  - sur l'installation de postes de travail,
  - sur l'étanchéité des huisseries,
  - sur l'accès aux personnes handicapées.
- Déclarations d'accidents du travail  
4 accidents du travail depuis le dernier groupe de travail dont 1 ayant nécessité un arrêt de travail.
- Fiches de signalement  
6 nouvelles fiches de signalement depuis le dernier groupe de travail dont une entre agents.
- Bilan des exercices incendie  
L'assistant de prévention a rappeler aux gestionnaires de site la nécessité :
  - d'effectuer 2 exercices incendie sur les sites de plus de 50 personnes,
  - d'afficher les consignes
  - d'afficher la liste des agents guide-files/serre-files et de ceux formés au maniement des extincteurs.

**Solidaires Finances Publiques rappelle que les exercices incendie donnent lieu à l'établissement d'un rapport. Les divers incidents signalés doivent être pris en compte rapidement pour ne pas créer de graves dysfonctionnements en cas d'incendie.**

## 2 – Propositions d'utilisation des crédits 2018

Des travaux d'**amélioration de l'éclairage** seront financés sur les sites de Marquise, Boulogne et Béthune.

Des **car ports vélos** seront installés à Calais et à Arras, en complément du premier qui se révèle insuffisant.

Le **marquage des parkings** des sites de Longuenesse, Hénin-Beaumont, Lillers et Bruay va être refait.

Des travaux vont être réalisés pour remettre en état la **rampe d'accès** de l'entrée du personnel à Lillers.

Un **tapis anti-fatigue** va être posé au service courrier de la Direction (Brassart).

Des formations au **maniement des extincteurs** vont être organisées sur 31 postes.

Divers sites vont bénéficier de **stores**.

Des **lampes du bureau et des ventilateurs** vont être fournis à divers sites.

Des crédits du budget du CHSCT pourraient être engagés pour réaliser des **travaux urgents à Lens Centre Hospitalier** pour améliorer les conditions de vie au travail très dégradées des agents du site.

## 3 – Bilan DUERP/PAP 2016-2017 et présentation du DUERP/PAP 2017-2018

L'assistant de prévention présente les documents. Ils sont disponibles sur Ulysse 62, onglet «Les agents », « conditions de vie au travail ».

**Solidaires Finances Publiques rappelle que le DUERP recense les risques et conteste les directives de la DG, demandant la suppression des lignes concernant un risque pour lequel aucune solution ne peut être proposée.**

**Solidaires Finances Publiques conteste la qualification de « résolu » attribuée aux risques pour lesquels des solutions ont pu être apportées, notamment pour les risques psychosociaux (RPS).**

**La résolution définitive de ces risques permettrait de ne pas les retrouver d'année en année dans le DUERP, et ce n'est malheureusement pas le cas.**

**L'augmentation des RPS est liée à la dégradation des conditions de travail des agents, conséquence directe des suppressions d'emplois massives de ces dernières années.**

## 4 – Rapport annuel de l'infirmière et des psychologues

En l'absence de Médecins de Prévention, l'infirmière DE assure la continuité de service.

Elle présente le bilan de son activité en 2017.

43 dossiers ont été instruits : 36 ont donné lieu à des aménagements de poste, 7 sont toujours en cours.

Pour 11 dossiers ouverts, les agents n'ont pas souhaité donner suite.

Les psychologues ont assuré 12 demi-journées de consultation à Arras et 11 à Boulogne.

En 2017, les consultations font état de souffrances psychiques, conséquence des conditions de travail (difficultés d'adaptation au milieu professionnel, relations difficiles avec la hiérarchie, perte de sens du travail).

**Solidaires Finances Publiques rappelle l'importance de la confidentialité à assurer aux agents qui souhaitent rencontrer le psychologue.**

**Nous rappelons également l'attention particulière à apporter aux agents qui reprennent le travail suite à un arrêt maladie de longue durée.**

## 5 – Restitution suite à l'enquête sur les conditions de travail des agents techniques

Suite à l'enquête sur les conditions de travail des agents techniques menée par le CHSCT, **un document sera adressé à tous les agents concernés par l'enquête.**

Ils pourront demander la transmission de l'intégralité du document retraçant les réponses de l'ensemble des personnels concernés en s'adressant à la secrétaire animatrice du CHSCT.

L'enquête a mis en évidence des difficultés pour les agents techniques d'accéder à un poste informatique et, par conséquent, à utiliser leur messagerie.

Le Président rappellera aux gestionnaires de site qu'**un ordinateur doit leur être accessible** et demandera qu'une assistance soit apportée aux agents techniques rencontrant des difficultés à utiliser l'informatique.

## **6 – Bilan annuel 2017 de la santé, de la sécurité et des conditions de travail**

Le CHSCT couvre 52 sites représentant 101 services.

Le comité s'est réuni 6 fois en 2017. Chaque réunion a été précédée d'un groupe de travail.

Le CHSCT a été consulté sur cinq projets pour lesquels il a émis un avis.

Une enquête a été menée (sur les agents techniques).

**Des formations sont financées sur le budget du CHSCT.** Les fiches descriptives de ces formations sont accessibles sur Ulysse 62, onglet « les agents », « conditions de vie au travail », « formations ».

## **7 – Travaux immobiliers en cours et projets à venir**

- Locaux destinés à accueillir Arras Centre Hospitalier à Diderot : les travaux sont terminés.

**Le service s'installera dans les locaux en octobre.**

- CSRH : les travaux sont terminés. Les services RH s'installeront au 3ème et 4ème étage du bâtiment Foch à Arras.

**Une visite des locaux est organisée pour les membres du CHSCT.**

---

### **Les représentants de SOLIDAIRES Finances**

Laurence MOUTIN-LUYAT et Catherine PAYEN, *titulaires*

Catherine VERDAUX et Delphine FACON, *suppléants*

